

15-21 SEPTEMBRE 2025

AU TRAVAIL,
ON S'Y REND
AUTREMENT !



challengemobilite-bfc.fr

CHALLENGE
DE LA
MOBILITÉ

Bourgogne-Franche-Comté

GUIDE DES SOLUTIONS DE MOBILITÉS DANS LE CHAROLAIS-BRIONNAIS

Pour aider vos salarié·es et collaborateur·rices à repenser leurs trajets domicile-travail

Changer ses habitudes de déplacement n'est pas toujours évident : méconnaissance des solutions disponibles, contraintes organisationnelles...

Pourtant, dans le Charolais-Brionnais, plusieurs dispositifs existent pour accompagner les actifs vers des alternatives à la voiture individuelle.

La cinquième édition du **Challenge de la mobilité**, qui se tiendra **du 15 au 21 septembre 2025**, est l'occasion idéale pour amorcer une dynamique. **Ludique et fédérateur, cet événement permet de tester, en équipe, d'autres manières de se rendre au travail.** Une porte d'entrée simple pour sensibiliser, engager les collaborateurs et amorcer une réflexion plus large sur les mobilités.

En tant qu'employeur ou représentant·e d'établissement, vous pouvez jouer un rôle moteur : en informant vos équipes, en valorisant les services existants, et en encourageant la transition vers une mobilité plus durable.

Ce document a été conçu pour vous aider à relayer facilement les bonnes informations auprès de vos salarié·es ou collaborateur·rices, notamment dans le cadre du Challenge.

Retrouvez au sein de ce document un panorama des principales solutions disponibles sur le territoire.



LE BON RÉFLEXE À ADOPTER



Un numéro unique **07.60.90.12.59** pour s'orienter dans l'offre mobilité du Charolais-Brionnais

Afin de faciliter l'accès à l'information autour des mobilités, les 5 communautés de communes du Charolais-Brionnais et la Mission Locale ont mis en place C'Mobil, **un service d'information gratuit pour aider chacun à organiser ses trajets.**

Grâce à ce numéro unique, vos salarié-es et collaborateur-rices peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé : conseils sur les trajets, informations sur les dispositifs d'aide, location solidaire, transports en commun, etc.

07 60 90 12 59 (appel non surtaxé) | mobilite.charolais@milobfc.fr

Du lundi au vendredi – 9h/12h30 et 13h30/17h

VOS OPTIONS EN UN CLIN D'ŒIL



Le covoiturage au quotidien facilité avec **BlaBlaCar Daily**

Le **covoiturage domicile-travail** est une solution simple, économique et conviviale. Grâce à un partenariat avec BlaBlaCar Daily, les trajets domicile-travail en covoiturage sont facilités et financés par les intercommunalités du territoire :

- Trajets passagers gratuits jusqu'à 40 km
- Conducteurs indemnisés : 1,50 €/trajet/passager + 0,10 €/km supplémentaire au-delà de 15 km

L'**application BlaBlaCar Daily** facilite la mise en relation : les salarié-es y renseignent leurs adresses et horaires de travail, et l'outil les met en relation avec d'autres personnes empruntant le même itinéraire, avec des points de rendez-vous optimisés.

<https://www.blablacardaily.com>

Pour en savoir plus : rapprochez-vous de votre intercommunalité ou contactez le 07 60 90 12 59



Le vélo, une alternative douce pour les trajets de proximité

Le vélo est une alternative idéale pour les salarié-es habitant à proximité de leur lieu de travail. Plusieurs dispositifs existent pour faciliter son usage quotidien : prêt, location, réparation...

Pour débiter sans investir : Afin de proposer des alternatives à l'autosolisme et de développer les mobilités actives, notamment pour les déplacements domicile-travail, un service public de mise à **disposition gracieuse de vélos à assistance électrique** est proposé et géré par la **communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne (CCBSB)**.

Durée de l'abonnement : 2 semaines, renouvelable une fois

La réservation par mail : mobilite@bsb71.fr / 06 43 52 00 71 (Cécile Chemarin – Inter'COW à Baudemont)

Pour faciliter un premier achat : Afin d'encourager l'usage du vélo au quotidien, notamment pour les trajets domicile-travail, la **communauté de communes Entre Arroux, Loire et Somme (CCEALS)** propose une **aide financière** de 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, neuf ou d'occasion, dans un commerce spécialisé du territoire. Offre valable dans la limite des crédits disponibles en 2025.

Pour en bénéficier : avoir 18 ans ou plus, résider sur le territoire de la CCEALS, acheter un VAE dans un commerce local, faire votre demande dans les 6 mois suivant l'achat

Pour vérifier votre éligibilité, consulter le règlement intérieur disponible sur le site : cceals.fr ou contacter la CCEALS au 03 85 85 12 92

Pour entretenir ou réparer son vélo : Lancy-Clette (Bourbon-Lancy – CCEALS) propose des **ateliers de réparation** (freins, transmission, accessoires, etc.) et de la location : vélo classique (15 €/jour ou 60 €/semaine), VAE (20 €/jour ou 80 €/semaine).

ateliervelo@bourbon-lancy.fr | 06 71 81 47 80

Mercredi et vendredi 9h-12h / 13h-18h ; Jeudi et samedi 9h-12h

Autres points de location (pour un accès ponctuel ou tester avant d'adopter) : Des points de location existent sur le territoire, notamment le long de la voie verte, souvent à vocation touristique mais accessibles aux salarié·es.

BOURBON LANCY - Dan Motos Cycles 71 ; CHAROLLES - Camping de Charolles ; CHAUFFAILLES - Camping Les Feuilles ; MARCIGNY - Velomega ; CHAMBILLY - Mairie de Chambilly (VAE) ; DIGOIN - Les Canalous ; LA CLAYETTE - CYCLES VERT ou Camping Les Bruyères (VAE) ; TOULON SUR ARROUX - DIVERTI'PARC ; PARAY LE MONIAL - Cycles Kaikinger - Office de Tourisme -JMV CYCLES ; SEMUR EN BRIONNAIS - GÎTE BELLE VUE.

Pour planifier son itinéraire vélo : Faites découvrir Geovelo, une application gratuite qui calcule des itinéraires cyclables adaptés au profil des utilisateurs.

www.geovelo.fr



Le train, une solution pratique pour se déplacer

Le train constitue une alternative pertinente à la voiture individuelle pour les salarié·es résidant à proximité des gares du territoire. Une solution pratique et économique grâce aux abonnements TER à tarifs préférentiels, auxquels peut s'ajouter une prise en charge de 50 % par l'employeur.

3 lignes desservent le Charolais-Brionnais : Dijon > Moulins ;

Nevers > Paray-le-Monial > Lamure > Lyon ;

Le Coteau > Roanne > Le Creusot

Des formules avantageuses :

- **Pass Mobigo Flex Quotidien :** trajets illimités sur un parcours choisi
- **Abonnements TER à tarifs réduits** (jusqu'à -80 % pour les jeunes) : Carte Tarif Réduit 26 et + ; Tarif Jeune TER moins de 26 ans
- **Réductions solidaires :** jusqu'à -75 % pour les bénéficiaires de certains dispositifs sociaux (ex : les jeunes en PACEA ou bénéficiaires du Contrat Engagement Jeune)

www.sncf-connect.com | www.ter.sncf.com/regions/bourgogne-franche-comte

www.mobigo-bourgogne.com / 03 80 11 29 29





Autres alternatives sur le territoire : des lignes de bus et le transport à la demande (TAD)

Deux lignes de car interurbain desservent le Charolais-Brionnais :

- La ligne LR 710 Digoin > gare TGV Le Creusot -Montceau
- La ligne LR 709 Digoin > Cluny

Ticket unitaire : 2 € Carnet 10 tickets : 18 € Abonnement mensuel : 50 € (trajets illimités sur une ligne)

Deux lignes limitrophes desservent le Charolais-Brionnais :

(1 ligne du département de l'Allier et une 1 ligne du département de la Loire) :

- Bourbon -Lancy > Moulins LIGNE B04 | Horaires : <https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/b04-moulins-bourbon-lancy>
- Chauffailles > Roanne LIGNE 24 | Horaires : <https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l25-chauffailles-charlieu-roanne>

NB. Pour ces lignes (hors ticket unitaire), une carte OÙRA ! est requise.

Transport A la Demande (TAD) et transport solidaire :

Pour les salarié·es sans accès aux transports collectifs classiques, il existe deux solutions complémentaires :

- Le TAD, un transport public sur réservation qui dessert les zones non couvertes
- Le transport solidaire, un service assuré par des bénévoles pour des trajets spécifiques

Pour en savoir plus : contactez le 07 60 90 12 59

LE PTCE, UN ACTEUR LOCAL ENGAGÉ POUR LA MOBILITÉ

Le **PTCE du Charolais-Brionnais** vise à renforcer les synergies entre les acteurs du territoire autour de trois axes majeurs : la mobilité, le réemploi numérique et la RSE.

En tant qu'établissement, vous pouvez : Rejoindre une dynamique locale pour partager vos besoins ; Participer à des échanges d'idées et tester de nouvelles solutions ; Être tenu·e informé·e des initiatives du territoire (covoiturage, transports partagés...).

**PARTI-
CIPEZ !**

Chaque année, lors de la semaine européenne de la mobilité organisée en septembre, le Challenge de la Mobilité se tient en Bourgogne-Franche-Comté !

challengemobilite-bfc.ademe.fr

Un défi convivial entre les établissements de toute la région, pour encourager les déplacements domicile-travail alternatifs .

Organisé par l'Ademe BFC, en partenariat avec la Région BFC, la DREAL BFC et la CCI BFC, il est animé localement par vos intercommunalités.

Relevez le défi et valoriser votre engagement pour une mobilité plus responsable !

Organisé par



En partenariat avec

